École publique Jean Touron à Orléat

Conseil d'école du 1er trimestre 2023-2024

Mardi 14 novembre 2023 à 17h30

Étaient présents

Mme DESSIMOND et Mr COINTE : conseillers municipaux chargés des affaires scolaires
M/Mme BARREMAECKER, FLOURET, CHESNEL, VITALIS, EVE, GRAS, ROCHE, BRIVARY, MOREL, MENGLIER, DEBRAY, SAUZEDDE, FARRO ORREGO, ROLLAND, GOUTERON, représentants.es élus.es des parents d'élèves
Mr/Mmes CHAMBON, COURTY, DUBOURGNOUX, FAURE, GOLFIER, JOANNET, KEIRLE, MAZELIER, MOUTON, ROZIER, THORRE, enseignant es
Mme CHATEAUVIEUX : atsem et intervenante à la cantine
Mme GERARD : DDEN
Mmes BOULIL : responsable de l'accueil périscolaire UFCV
Mme CHALABREYSSE: représentante de la restauration scolaire

Étaient excusés :

Mr COLONEL GILLES : Inspecteur de l'Éducation Nationale,
Mme BRUSSAT : maire de la commune,
Mr DAUDUIT : conseiller municipal
Mmes GUYON, Mme SOUBIRANT enseignantes
M/Mmes BOURSIER, MINA, LAURENT, ROCHEFOLLE : représentants.es élus.es des parents d'élèves
Mme FAYET DAUDUIT : représentante de l'amicale laïque

1) Bilan de rentrée

→ *Effectifs 2023-2024*

La rentrée a eu lieu le 4 septembre. 250 élèves ont été répartis dans les 10 classes de l'école.
Des effectifs moins importants que ceux attendus (11 élèves de moins) avec 3 élèves qui ont déménagé dans l'été, 5 départs dans le privé ou autre école, 2 orientations ULIS et 1 élève décédé. Le refus systématique de toute demande de dérogation (y compris pour les élèves de Bulhon) a permis également de freiner le nombre d'inscriptions.
Mme Soubirant et Mr Mouton travaillent à 50%
Mmes Faure et Thorre travaillent à 75%.
Mme Guyon assure la décharge de direction de Mme Dubourgnoux (50%)
Mr Mazelier assure le complément de service de Mr Mouton (50%)
Mr Rozier assure le remplacement de Mme Brunel Justin, enseignante nommée sur les classes de CE2-CM1 de Mme Soubirant (50%), CE2 de Mme Thorre (25%) et CM1-CM2 de Mme Faure (25%) mais actuellement en congé maternité.

Question de parents : Classes surchargées : directives gouvernementales max 24 : GS, CP, CE1 : effectifs des classes non optimaux pour les élèves et les enseignants ? Qu'en est-il de la création de la nouvelle classe ? Être prévenu en amont des réunions de préfecture ?

Réponse de la directrice : les effectifs cette année sont chargés et les directives gouvernementales n'ont pas pu être appliquées pour les GS de la classe de Mme Chambon (28 élèves) et de Mme Dubourgnoux (29 élèves). Néanmoins, les GS, grâce au décloisonnement, se retrouvent à 17 élèves dans la classe de Mme Chambon deux après-midis par semaine et à 12 élèves tous les après-midis dans la classe de Mmes Dubourgnoux/ Guyon.
Pour la rentrée 2024, la directrice doit faire remonter les prévisions d'effectifs à l'inspection pour le 12/12/2023. Tous les parents qui ont des enfants nés en 2021 sont invités à se manifester rapidement auprès de la directrice pour ces prévisions d'effectifs (les ouvertures/fermetures de classe sont étudiés dès le mois de janvier).
En fonction des effectifs prévus, l'inspection décidera d'une ouverture de classe en lien avec la municipalité. Pour la rentrée 2024, 28 PS sont attendus pour le moment et 1 GS. Cela ferait un

effectif de 251 élèves pour l'école, ce qui n'est pas suffisant pour prétendre à une ouverture. Malgré tout, nous surveillons les effectifs de près. Les prévisions fournies par la municipalité (basées sur l'état civil) laissent envisager une baisse des rentrées dès 2026.
Suite à la décision du DASEN, les parents peuvent demander un rendez-vous à la préfecture (en mars) pour être entendus s'ils estiment que les effectifs nécessitent une ouverture.
Les parents s'inquiètent (nouvelle usine en prévision, nombreuses constructions, …) et estiment que les effectifs sont amenés à augmenter. La municipalité en est consciente et envisage des solutions à court terme (possibilité d'une classe dans la salle actuelle de sieste) ou à moyen et long terme (étude d'agrandissement de l'école si besoin).

→ *Élections des représentants de parents d'élèves*
Les élections ont eu lieu le 13 octobre. Une seule liste de candidats. 348 inscrits. 204 votants. 28 bulletins blancs ou nuls. Le taux de participation était de 58.62%. (62.92% l'an dernier)
La directrice remercie les représentants de parents pour leur engagement.

→ *Règlement intérieur selon le règlement départemental des écoles*
Aucune modification n'a été apportée au règlement intérieur. Il est consultable sur le site internet de l'école d'Orléat. Il a été distribué en format papier aux parents de PS. Le règlement est reconduit à l'identique et approuvé par le conseil d'école.
La directrice rappelle que les goûters et bonbons sont interdits à l'école (sauf anniversaire).
Les jouets et objets personnels sont interdits également.

→ *Rappel du rôle du DDEN par Mme Gérard*
C'est un ami de l'école **bénévole** nommé officiellement pour 4 ans par le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale). Ce n'est :

- Ni un parent d'élève
- Ni un élu de la commune
- Ni un enseignant de l'école

C'est un **partenaire** de l'école qui s'associe à l'équipe éducative dans l'intérêt des élèves, une **personne ressource**. Il est membre de droit du Conseil d'école. Il veille à ce que l'école accueille tous les enfants dans le respect des différences. Il veille aussi aux bonnes conditions d'accueil des élèves (rédige un rapport annuel de visite). Enfin, il peut assurer une médiation, si nécessaire, entre tous les acteurs éducatifs.

2) <u>Activités scolaires</u>

→ *Évaluations nationales CP-CE1-CM1*
Tous les élèves de CP-CE1 et CM1 ont passé les évaluations nationales.
Tous les parents des élèves de CP et CE1 ont été reçus par les enseignantes pour leur communiquer les résultats.
De nouvelles évaluations seront proposées en janvier pour les élèves de CP.
Ces évaluations sont un support de travail pour les enseignants.
Par ailleurs, une enseignante du RASED évalue et suit les élèves de CP tout au long de l'année.
Le RASED est un réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté. Notre RASED est composé d'une enseignante à dominante pédagogique Mme Sauret, d'une enseignante à dominante relationnelle Mme Gondry et d'une psychologue scolaire Mme Brun.
Mme Dubourgnoux rappelle que la municipalité d'Orléat participe à hauteur de 2€/élève au financement du RASED.

→ *Evaluation de l'école*
L'évaluation des écoles vise à améliorer la qualité de l'enseignement, des apprentissages des élèves, de leur réussite éducative et de leur vie à l'école. Elle se compose de deux étapes successives : une auto-évaluation menée par l'ensemble des acteurs de l'établissement et une

évaluation externe menée par trois ou quatre évaluateurs (inspecteur, proviseur, directeur d'école, conseiller pédagogique, …).
Le Conseil d'évaluation de l'Ecole (CEE) a été créé par la loi du 26/07/2019, dite *loi pour une école de la confiance*.
L'ensemble des écoles est à évaluer tous les 5 ans.
Notre école sera évaluée le 14/12/2023 par une inspectrice, une conseillère pédagogique et un proviseur du 2nd degré.
Dans ce cadre, l'équipe enseignante est en train de conduire son auto-évaluation en tenant compte du contexte propre à l'école et des objectifs et résultats du précédent projet d'école.
Les parents d'élèves, les élèves de CM1-CM2 et les adultes de l'école ont été sollicités pour répondre à un questionnaire et les réponses seront également un point d'appui. L'équipe enseignante remercie tous les parents qui ont répondu au questionnaire (99 réponses).
Quatre domaines d'auto-évaluation :

- Domaine 1 : les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement
- Domaine 2 : la vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire
- Domaine 3 : les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement
- Domaine 4 : l'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial.

Notre rapport d'auto-évaluation sera remis aux évaluateurs, qui, suite à la visite de l'école sur la journée du 14/12, établiront un rapport d'inspection qui sera présenté au 2ème conseil d'école et qui sera un support pour l'élaboration du prochain projet d'école.

→ *Programme Phare*
Notre école est engagée dans le Programme Phare qui vise à lutter contre le harcèlement scolaire. Ce programme est un plan national de lutte contre le harcèlement scolaire. Le protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement est basé sur la méthode de préoccupation partagée : méthode PICAS. Le programme a été présenté à tous les parents lors des réunions de rentrée. Notre école a participé à la journée « non au harcèlement » du 9/11. Une étudiante devrait également intervenir comme l'an dernier dans le cadre des 10h d'apprentissages/an aux élèves du CP au CM2
L'école a mis en place la méthode des « messages clairs » qui est une technique de prévention et de résolution des petits conflits à l'école.
Le protocole propre à notre école est présenté aux membres du conseil d'école et sera communiqué à nouveau aux familles via le site de l'école.
Tous les élèves du CE2 au CM2 ont rempli un questionnaire anonyme (dispositif national) du 9 au 15 novembre.

→ *Sorties et projets de l'année*
A partir du CP, les élèves bénéficient de l'intervention de Valérie Dabert (intervenante musique). La chorale de Mme Dabert fera une représentation le mardi 19/12 à 18h30 à l'église d'Orléat comme l'an dernier.

La marche aux sorcières a été annulée. Le spectacle qui était prévu à cette occasion sera reporté.

Le spectacle de Noël aura lieu le 18/12. « Un hiver complètement givré » évoque, d'histoires en chansons, les aventures d'un bonhomme de neige disons… bien conservé ! Porté sur scène par Alexandre Peronny (qui a imaginé l'histoire) et Dominique Hiberty, ce spectacle est particulièrement adapté aux élèves de classes maternelles et élémentaires.
L'équipe enseignante remercie la municipalité pour le prêt de la salle des fêtes et les deux repas offerts aux artistes à midi et l'amicale laïque pour le financement de ce spectacle (750€)

Notre école a obtenu le label E3D « Ecole en démarche de développement durable ». Dans ce cadre, nous avons demandé une nouvelle intervention du SBA pour les classes de GS mais notre école n'a pas été retenue pour cette année. Le SBA nous a néanmoins fourni des documents pour nous aider dans la mise en place d'actions dans nos classes.

Classe	**Projets prévus pour cette année**
PS-MS (Aurélie Joannet) PS-GS (Virginie Dubourgnoux et Marie-Pierre Guyon) MS-GS (Florence Chambon)	Sortie médiathèque le 02/05 (PS-MS et PS-GS), 11/04 (MS-GS) et 11/05 (classe F Chambon) sur le thème des JO Livre élu sans sortie finale Une sortie cinéma sera programmée dans l'année (abandon du ciné-maternelle pour cause financière) *Les parents proposent aux enseignants d'apporter leur aide financière pour financer les projets. La directrice rappelle que l'école est gratuite et que, normalement, il n'est pas possible de demander de l'argent aux parents pour les activités scolaires.*
GS-CP (Adeline Courty) CP (Vanesse Golfier)	Livre élu sans journée finale Sortie médiathèque «JO» le 23/05 (CP) Une sortie cinéma sera programmée dans l'année Sortie de fin d'année au musée de la céramique CP : Sorties à la piscine de Thiers du 12/02 au 10/05/2024 les jeudis après-midi CP : cycle judo les lundis du 13/11 au 18/12 CE1 : « Les Incorruptibles »
CE1 Séverine Keirle	Projet « Les Incorruptibles » Médiathèque : JO 04/06 Une sortie cinéma sera programmée dans l'année Judo les lundis du 13/11 au 18/12 Piscine les jeudis du 12/02 au 10/05
CE2 (Adeline Thorre et Nicolas Rozier)	10/11 : Présentation objets 1ère guerre mondiale avec intervention de Owen Nambot Médiathèque : JO 04/06 Intervention « sensibilisation aux gestes des premiers secours » Une sortie cinéma sera programmée dans l'année Judo les lundis du 13/11 au 18/12 Piscine les jeudis du 12/02 au 10/05
CE2-CM1 (Nathalie Soubirant et Nicolas Rozier)	10/11 : Présentation objets 1ère guerre mondiale avec intervention de Owen Nambot Médiathèque : JO 09/04 Une sortie cinéma sera programmée dans l'année Judo les jeudis du 16/11 au 21/12 CE2 : Piscine les jeudis du 12/02 au 10/05 CM1 : sortie 5/12 sciences, cycle vélo, permis internet, sécurité routière avec les autres classes de CM1-CM2
CM1-CM2 (Juliette Faure et Nicolas Rozier)	10/11 : Présentation objets 1ère guerre mondiale avec intervention de Owen Nambot 5/12 : sortie sciences au collège de Lezoux « Polarpodibus » Médiathèque : JO le 5/03 « Premiers secours » avec Mr Mazelier Judo les jeudis du 16/11 au 21/12 Cycle vélo en mai/juin ; permis internet ; sécurité routière
CM1-CM2 (Vincent Mazelier et Romain Mouton)	10/11 : Présentation objets 1ère guerre mondiale avec intervention de Owen Nambot 5/12 : sortie sciences au collège de Lezoux « PolarPODibus » Médiathèque : JO le 5/03 « Premiers secours » avec Mr Mazelier Judo les jeudis du 16/11 au 21/12 Cycle vélo en mai/juin Concours National de calcul mental

	Permis internet Sécurité routière

Cette liste de sorties et projets est provisoire et pourra évoluer au cours de l'année scolaire. Les sorties de fin d'année ne sont pas encore planifiées.
L'équipe pédagogique remercie la municipalité pour le financement des transports et l'amicale laïque pour le financement des entrées.

En lien avec les JO, les enseignantes envisagent d'organiser des Olympiades maternelles.
Le cross devrait être reconduit pour les élèves à partir du CP.

Le 1er conseil école-collège a eu lieu le 28/09 et un prochain conseil d'école aura lieu le 14/12. La visite au collège cette année va changer de format. La découverte du collège sera organisée sur une matinée avec le repas au self (une seule ½ journée). Les élèves ne rencontreront qu'un seul professeur sur une thématique choisie à l'avance (sciences et sport pour notre école).

2/ Mairie

→ *Budget, achats*
Le budget pour l'année 2023 est de 13 486€ répartis comme suit : 4125€ pour les fournitures scolaires, 5000€ en subvention pour l'AGAE, 1600€ pour les sorties diverses, 425€ pour les sorties à la médiathèque et 1760€ pour les sorties à la piscine. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour ce budget alloué à l'école.
Nous pouvons bénéficier d'une aide de 100€/classe du conseil départemental pour les sorties à la médiathèque, ce qui nous permet de mettre en place une sortie/classe et/an.

Question des parents : Quels sont les travaux engagés et quels travaux sont à venir ? Quel budget ?

Réponse de la mairie : Les travaux effectués durant l'été sont les suivants :
- désembuage du réseau de chauffage, programmateur de chauffage, changement des luminaires pour un montant de 45 200 euros.
- Mise en place du self : pour un montant de 28 000 euros

Pour les travaux de rénovation énergétique du bâtiment de la maternelle, il y a eu un appel d'offre, un cabinet d'architecte a été sélectionné. Au prochain conseil d'école, la commune informera le conseil de l'avancée du projet.

La cabane côté maternelle, « my caban », a été installée gracieusement par Mr Opé, financée par l'amicale laïque et peinte par les services techniques. Les enseignantes remercient Mr Opé, l'amicale et la municipalité.

→ *Plan Particulier de Mise en Sûreté*
Un exercice d'évacuation a eu lieu le 29/09. Et un 2ème exercice inopiné le 14/11.
Un exercice « attentats- intrusion » a eu lieu à l'école le jeudi 9 novembre.
Un nouveau risque a été rajouté au protocole. Il s'agit du risque « attentat à la bombe ».
Question des parents : Plan vigipirate : Merci à l'équipe pédagogique d'avoir agi rapidement pour la sécurité de tous.

- *Pourrait-il avoir une organisation différente pour l'accompagnement des petites sections le matin ?*
- *Le système d'échelonner la sortie des classes de maternelles restera-t-il dans un ordre défini ?*
- *Serait-il judicieux d'en informer les parents pour éviter l'agglutinement des parents devant le portail ? Et faciliter la sortie des élèves.*
- *Idem UFCV pour le périscolaire ?*

L'équipe enseignante remercie la municipalité qui a été à l'origine de la mise en place très rapide du plan Vigipirate.
Les matins, les élèves de PS sont accueillis par une atsem au portail. Une autre atsem est présente au portail pour accompagner les élèves jusqu'à la porte d'entrée. Peu à peu, les élèves s'habituent à ce nouveau fonctionnement et cela ne pose pas de problème majeur. Les enseignantes accueillent leurs élèves à l'arrivée. Cela permet aux élèves de devenir plus autonome, d'apprendre à se déshabiller seul, etc.
Les parents font remarquer qu'il manque une lumière au niveau du portail. La mairie prend note.
Concernant l'UFCV, une personne est mobilisée pour l'accueil des élèves. Le taux d'encadrement pour le périscolaire est de 1 pour 14 pour les moins de 6 ans et de 1 pour 18 pour les plus de 6 ans. Le taux d'encadrement est respecté.

Il n'y a pas de sortie échelonnée pour les classes de maternelle mais les classes de Mme Courty et Mme Chambon sont souvent les 1ères à sortir. L'organisation est donc très souvent la suivante : départ des élèves des classes de MS-GS et GS-CP puis départ des élèves des classes de PS-MS et PS-GS.

3) <u>Questions diverses</u>

→ *Amicale laïque*
La directrice remercie vivement l'amicale laïque pour son soutien financier. Pour cette année, le budget alloué est de 12616€ répartis comme suit : 1500€ pour les entrées piscine, 1176€ pour le Judo, 2000€ pour les cadeaux de Noël, 1000€ pour le spectacle et goûter de Noël, 6940€ pour les sorties scolaires.
L'amicale laïque en profite pour faire un appel aux bénévoles. Les manifestations mobilisent beaucoup de bénévoles, l'école compte sur vous !

→ *AGAE*
L'AGAE est l'association de l'école. La présidente est la directrice de l'école Virginie Dubourgnoux. Séverine Keirle est vice-présidente, Vanessa Golfier est trésorière et Adeline Courty Secrétaire. L'AGAE reçoit tous les ans une subvention de la mairie (5000€ pour l'année 2023) qui permet d'acheter le matériel scolaire. L'autre partie de ses ressources vient de la vente des photos de classe (bénéfice de 1996.10€) qui permet l'achat de matériel (par exemple pour les cartes de Noël, les fêtes des parents, etc).
A ce jour, l'AGAE présente un solde positif de 6894.06€.
Nous avons changé les manuels de français des CM1-CM2 ce qui a représenté une dépense exceptionnelle de 1334,16€. Les vieux manuels ont été envoyés à Madagascar.
Une imprimante couleur a également été achetée avec l'AGAE pour permettre aux enseignants de faire des copies couleurs.

→ *Visite MS*
L'infirmière de la PMI a vu tous les élèves de MS lundi 13 et mardi 14 novembre.
Elle reviendra voir les PS courant 2024.
→ *Questions de parents*

1. *Sécurisation du parking des maternelles et élémentaires :*
   - *Possibilité d'ajouter des panneaux de signalisation pour bien indiquer le sens de circulation ?*
   - *Panneau d'indication d'une école au niveau du rétrécissement ?*
   - *Supprimer le trottoir de l'entrée des maternelles (à l'entrée du parking) ?*

Réponse de la mairie : En ce qui concerne les panneaux de signalisation sur les parkings, la commune s'engage à voir ce qu'il est possible de faire avec les services techniques. Un rappel sur le sens de circulation a été fait sur le site de l'école.

Des panneaux lumineux seront installés prochainement aux abords de l'école.
Une structure réalisée par un habitant de la commune représentant un « bonhomme » coloré sera installée à l'entrée de l'école.

2. *Self : déroulement du self pour les grandes sections et primaire : fonctionnement ? plus fluide ? Durée de repas par enfant ? L'heure du dernier service ?*

Réponse de la mairie : La municipalité remercie les équipes du restaurant scolaire et de l'Ufcv pour le travail qu'ils effectuent pour le bon fonctionnement du self. Le résultat est très satisfaisant, les enfants apprécient beaucoup, ils sont plus acteurs de ce moment et le bruit est nettement moins important.
Déroulement du self : les enfants rentrent dans le self et prennent leur plateau, les couverts et le verre. Puis ils se dirigent vers le buffet froid où ils se servent en entrée, fromage ou yaourt et dessert, un agent les guide et les aide si besoin.
Ensuite les enfants vont s'assoir et, une fois l'entrée terminée, ils se dirigent vers le buffet chaud et retournent s'asseoir pour terminer le repas.
Puis ils vont débarrasser leur plateau au niveau de la table de tri et sortent du réfectoire.
Une quarantaine d'enfants sont dans le réfectoire en même temps. Au fur et à mesure qu'ils sortent, d'autres enfants rentrent dans le réfectoire.
En ce qui concerne la durée du repas des enfants, cela dépend de plusieurs facteurs, notamment du repas en lui-même ou de l'enfant. La moyenne du temps du repas est de 20 minutes.
Les derniers enfants rentrent dans le réfectoire vers 13h10.

3. *Sieste : Pouvons-nous avoir plus de détails sur l'organisation de la sieste, en rapport à la taille de la salle et la possibilité de pouvoir ajouter des moyennes sections ?*

Réponse de la directrice : Actuellement entre 23 et 26 élèves dorment les après-midis. L'accueil des MS ne peut se faire que de manière très exceptionnelle et ponctuelle et sur demande des parents en concertation avec l'enseignant. Les parents concernés sont invités à venir en parler avec l'enseignante. Actuellement, il reste 7 places dans la salle.
En cas d'effectifs plus importants, les PS seront déplacés dans la salle de motricité.

4. *Comment se passent les récréations en période de pluie ?*

Réponse de la directrice : quand il pleut, les élèves restent sous le préau. La récréation peut être écourtée en cas de mauvais temps. La récréation peut aussi se faire dans les classes (petit moment libre dans chaque classe sous la surveillance de l'enseignant).

Le conseil d'école, ayant épuisé l'ordre du jour, se quitte à 20h